

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents :** Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

**Représentés :** Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

**Excusés :**

**Absents :**

Secrétaire de séance : Christian PASCON

## DE\_2021\_046 - Objet : DEMANDE SUBVENTION DSIL - COULAGNETTES

Dans le cadre du plan de relance, il a été créé un volet « rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales ».

Une aide de 80% est accordée aux collectivités qui réalisent une opération globale de rénovation énergétique.

A ce titre, Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes peut solliciter une aide pour la rénovation énergétique du bâtiment de Coulagnettes dont l'isolation et mauvaise voire inexistante.

Il est demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur ce projet dont le plan de financement est présenté ci-dessous :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Travaux	141 637,70 €	Etat (DSIL)	126 907,38 €	80,00%
Maîtrise d'œuvre (Archi, SPS, BC)	16 996,52 €	Autofinancement	31 726,84 €	20,00%
Total charges	158 634,22 €	Total produits	158 634,22 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de rénovation énergétique au bâtiment de Coulagnettes ;
- **Sollicite** une subvention à l'Etat au titre du DSIL à hauteur de 80% ;
- **Valide** le plan de financement ;
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Président,  
Francis SAINT-LEGER

